



Thierry HOSCHEIT

Biographie / Biography

Thierry Hoscheit est titulaire d'une maîtrise en droit et d'un diplôme d'études approfondies en Etudes européennes délivrés par l'Université de Grenoble. Après un bref passage au barreau de Luxembourg, il est entré dans la magistrature luxembourgeoise en 1990, où il a été successivement juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg et juge au tribunal de paix de Luxembourg.

Après avoir occupé les fonctions de président du Conseil de la concurrence de 2004 à 2011, il est retourné à la magistrature pour être président de chambre au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, puis à la Cour d'appel. Les affaires traitées dans le cadre de ces différentes fonctions judiciaires relevaient pour l'essentiel du droit civil, et pour partie du droit commercial. Il est aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation.

Thierry Hoscheit enseigne depuis septembre 1997 le droit judiciaire privé dans le cadre de la formation obligatoire des juristes souhaitant rejoindre un des barreaux au Luxembourg. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles de doctrine dans le domaine du droit judiciaire privé, et collabore sur de nombreux projets ressortant de la procédure civile avec le ministère de la justice.

**

Thierry Hoscheit holds a Master's degree in Law and a postgraduate diploma in European Studies from the University of Grenoble. After a brief period at the Luxembourg bar, he joined the Luxembourg judiciary in 1990, where he was successively judge at the Luxembourg District Court and judge at the Luxembourg Court of Peace.

After serving as President of the Competition Council from 2004 to 2011, he returned to the judiciary to serve as President of the Chamber of the District Court of Luxembourg and then of the Court of Appeal. The cases he dealt with in these various judicial functions were mainly in the field of civil law and partly in commercial law. He is currently an adviser at the Cour de cassation.

Thierry Hoscheit has been teaching private judicial law since September 1997 as part of the compulsory training for lawyers wishing to join one of the bars in Luxembourg. He is the author of numerous books and articles in the field of private judicial law and collaborates with the Ministry of Justice on numerous projects relating to civil procedure.